



Langonnet



DÉCEMBRE - *MIZ KERZU*

2021

Bulletin d'informations municipales

Keleier Langoned

ÉDITO

GERIG AR VAEREZ – MIZ KERZU

Une année s'achève, marquée par une reprise en demi-teinte des activités, la situation sanitaire demeurant préoccupante et nous incitant à la vigilance.

Il nous faut néanmoins regarder vers l'avenir et les projets de la municipalité vont dans ce sens. Deux chantiers importants seront lancés en 2022, celui d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse qui fournira de l'énergie aux bâtiments communaux du centre-bourg, et celui d'un restaurant scolaire en extension de la salle des fêtes, qui accueillera les enfants dans de bonnes conditions le temps de la pause méridienne. Ces projets structurants, qui s'inscrivent dans la transition énergétique et le renforcement des services à la population, seront fortement cofinancés dans le cadre du plan de relance de l'Etat.

Un chantier important arrivera quant à lui à son terme d'ici quelques mois, celui de la restauration de l'église de La Trinité. Entrepris en 2017 et interrompu en 2020 en raison de la cessation d'activité de l'entreprise de couverture, le chantier devrait se terminer avant l'été et permettre à tous de profiter à nouveau de la beauté de cet édifice classé Monument Historique, cher aux Trinitais.

L'année 2021 aura vu de nombreux habitants arriver sur le territoire, profitant du dynamisme de la vie communale grâce à ses associations, sa vie culturelle, ses commerçants, ses services municipaux et communautaires qui répondent aux attentes des familles. L'arrivée prochaine de la fibre optique sur la commune en renforcera l'attractivité.

C'est donc avec fierté que je souhaite la bienvenue à ces nouveaux arrivants, et que je vous souhaite à toutes et tous de passer de bonnes fêtes de fin d'années avec vos proches.

O echuiñ emañ ar bloavezh. Merket eo bet gant un adlañs a-zarn evit an oberiantizoù, pa n'eo ket echu an enkadenn-yezh ha ret eo dimp taol evezh c'hoazh.

Kouskoulde, ret eo dimp sellet tremas an dazont, ar pezh a ra ar c'huzul-kêr gant e raktresoù. Daou chantier bras a grego e 2022, hini ur rouedad gwrez maget gant un dommerez-struj hag a four-niso nerzh da savadurioù ar gumun ba' kreiz ar vourc'h, ha hini un ti-debriñ evit ar skolidi, hemañ un astennad da sal ar gouelioù, hag a zigemero ar vugale 'giz 'faot 'vit o merenn. Ar raktresoù-se a vo skoazellet mat gant ar Stad, enskrivet m'emañ ba' framm an tremen energetik ha ba' hini ar c'hreñvaat ar servijoù d'ar boblañs.

'Benn un nebeud mizioù amañ e vo echu ur chantier bras : renevezadur iliz an Drinded. Kroget e 2017 ha chomet a-sav e 2020 abalamour ma oa lakaet harzh d'e oberiantizoù gant an embregerezh toerezh, e c'hellfe ar chantier bout echu 'raok an hañv. 'Giz-se 'c'hallou toud an dud profitañ euz ar savadur brav-se, a zo klaset « Monumant istorel » ha tost da galonoù tud an Drinded.

E 2021, zo daet kalz annezourien nevez da chom en hon tachennad, dedennet m'int bet gant startijenn ar gumun a-drugarez d'he c'hevredigezhioù, d'he buhez sevenadurel, d'he c'homer-santed, d'he servijoù kumunel ha kumuniezhel a ginnig ar pezh 'mañ ar familhoù o c'hortoz kaout. Hemp'pell e tigouezho ar fibrenn optikel ba' gumun hag e vo houmañ dedennusoc'h c'hoazh.

Foug ennon 'ta e laran « Degemer mat » d'an annezourien nevez-se hag e souetan deoc'h holl ha d'ho re gouelioù laouen evit fin ar bloaz.

FRANÇOISE GUILLERM, LA MAIRE, AR VAEREZ



INFORMEZ-VOUS AVEC PANNEAUPOCKET

Cette application informe et alerte les habitants de la commune. Elle est gratuite et se télécharge facilement sur les téléphones portables. Exemples d'info directement consultables : les chantiers citoyens, les menus de la cantine, le transport scolaire, les alertes pour coupure de courant, etc ...



PERMANENCES DES ÉLUS EN MAIRIE

FRANÇOISE GUILLERM

Maire - Tous les matins, sur rdv

YVON LE BOURHIS

Premier adjoint • communication - culture - patrimoine - sport - jeunesse
Mardi et vendredi, de 10h à 12h

KARINE THÉOFF

Deuxième adjointe • La Trinité - affaires sociales - affaires scolaires - finances
Jeudi, de 10h à 12h, à Langonnet
Jeudi, de 16h à 18h, à La Trinité

PHILIPPE MAINGUY

Troisième adjoint • travaux - voirie - réseaux - urbanisme - agriculture
Lundi et mercredi, de 10h à 12h

MARIE FRANÇOISE LE GUELLEC

Conseillère déléguée • CCAS - banque alimentaire - Croix Rouge
Sur rdv

GAËL BOËDEC

Conseiller délégué environnement
Sur rdv

MAURICE COZIC

Conseiller délégué vie associative
Sur rdv

CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

UN RÉSEAU DE CHALEUR BOIS ÉNERGIE EN PLEIN CŒUR DU BOURG

La hausse programmée des prix de l'énergie a poussé la municipalité à se pencher sur la question du renouvellement des équipements de chauffage communaux, certains de ceux-ci étant en fin de vie, à l'exemple de ceux de la salle des fêtes et du bâtiment accueillant la mairie et la Poste.

Suite à une étude d'opportunité réalisée par l'Agence locale de l'énergie du pays Centre Ouest Bretagne (Alecob), un projet de réseau de chaleur bois énergie a été adopté par l'équipe municipale. Ce réseau reliera plusieurs bâtiments communaux du centre-bourg : la salle des fêtes et le futur restaurant scolaire, la médiathèque, l'école Jean Moulin, la mairie et la Poste.

La chaufferie biomasse, alimentée par du bois déchiqueté, sera installée à l'emplacement de l'actuel hangar Even, qui fera l'objet d'une opération de déconstruction, libérant ainsi de l'espace pour de futurs aménagements paysagers ou de loisirs en cœur de bourg entre la salle des fêtes et la Place plantée.

Le bureau d'études Exoceth, basé à Guer dans le Morbihan et spécialisé dans les productions énergétiques, a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet. Le montant prévu de l'opération s'élève à 730 000 €, cofinancés à hauteur de 65 %, en partie par l'Etat dans le cadre du plan de relance national. Le reste à charge sera financé par un emprunt, lequel sera remboursé (intérêts + capital) par les économies d'énergies générées.

La chaufferie biomasse contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 43 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent de 210 000 km pour un véhicule. Le début des travaux est prévu en avril 2022, pour un réseau de chaleur opérationnel à l'automne de la même année.

Parallèlement à ces travaux, la municipalité poursuivra la réflexion sur les économies d'énergies en programmant des travaux d'isolation sur les bâtiments communaux dans les années à venir. Elle s'est d'ores et déjà positionnée sur le programme de rénovation énergétique des bâtiments scolaires proposé par le Pays COB afin de bénéficier d'un accompagnement en matière d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre.



Plan de financement :

Coût travaux (avec études et maîtrise d'œuvre) : 730 000 €

Financements :

État 202 500 € (28%)

Département 255 500 € (35%)

Ademe 19 491 € (3%)

Autofinancement commune : 252 509 € (34%)

RESTAURANT SCOLAIRE

DES AMÉNAGEMENTS ET UNE EXTENSION NÉCESSAIRES À LA SALLE DES FÊTES

La commune de Langonnet propose depuis 2010 un service de restauration scolaire en régie avec pour objectif de proposer aux écoliers langonnetais des repas de qualité. Depuis 2015, les élèves manquant d'espace dans les cantines scolaires, la municipalité a fait le choix d'assurer le service de restauration à la salle des fêtes pour l'ensemble des enfants.

Après plusieurs années de fonctionnement, le choix de la salle des fêtes comme lieu de restauration s'avère positif car il permet d'optimiser l'utilisation de la cuisine, en la mutualisant avec les autres usagers (particuliers, associations, ...). Elle est de plus idéalement située, à mi-chemin des deux écoles.

Néanmoins des difficultés existent dans le fonctionnement quotidien du service de restauration scolaire : le revêtement de sol n'est pas adapté (parquet), la salle de repas est très sonore, il manque de locaux règlementaires pour le personnel (vestiaires,

sanitaires) et le service (bureau, buanderie, local poubelle), et les sanitaires ne sont pas adaptés aux enfants.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants ainsi que les conditions de travail des agents du service, la municipalité a sollicité le CAUE, organisme départemental public apportant des conseils en urbanisme aux collectivités. Celui-ci a conforté les élus dans leur réflexion d'extension de la salle des fêtes pour disposer d'un restaurant scolaire dédié.

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au cabinet d'architectes A3A de Carhaix. Le démarrage des travaux est prévu en juillet 2022 et conduira à la fermeture de la salle des fêtes au public pour quelques mois, le fonctionnement de la cantine étant quant à lui assuré pendant la durée des travaux.

Des financements importants sont attendus dans le cadre du plan de relance, limitant ainsi l'investissement de la commune.

TRAVAUX - LABOURIOÙ

VOIRIE COMMUNALE

LE PROGRAMME DES TRAVAUX ANNUELS

Les travaux de réfection de voirie pour l'année 2021, assurés par l'entreprise Colas, se sont déroulés courant octobre sur les secteurs de Ty Lann, Le Miniou, Cosquer Lann, Perkerhoff, Kerauder, Bel Orient, Kerbescontes, Lann Borin, Porsalic ainsi que sur la voie d'accès à l'étang de Pontigou.

Des travaux complémentaires ont été réalisés pour le curage des fossés et les points à temps automatique (PATA).

L'ensemble des travaux de voirie s'est élevé à 104 000 €, cofinancés par le Conseil départemental à hauteur de 32 000€.

UNE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Un diagnostic de voirie a été élaboré en 2021 par la société Artélia, spécialisée dans les réseaux, en partenariat avec les élus de la commission travaux. Le schéma directeur issu du travail effectué sera la feuille de route de la municipalité pour les années à venir.

Il permettra de prioriser les futurs travaux avec une visibilité à moyen et long terme, en tenant compte des usages des routes et des capacités financières de la commune.

La voirie de Langonnet représente un total de 132 kilomètres d'enrobé à entretenir, un linéaire très important au regard des ressources communales, d'où l'importance de déterminer la technique d'entretien la plus adaptée en fonction de l'état du réseau et de la circulation.

ENTRETIEN DES CHEMINS DE REMEMBREMENT

Au cours de l'hiver, l'accent sera mis sur l'entretien des chemins de remembrement. Une remise en état sera entreprise sur les voies les plus critiques pour permettre la circulation des engins agricoles en toute sécurité, en collaboration avec les agriculteurs.



ÉCLAIRAGE PUBLIC 108 LUMINAIRES PASSENT EN LED

En 2021 Morbihan Énergies a majoré ses aides envers les collectivités afin d'amplifier les opérations de renouvellement des dispositifs d'éclairage public. La municipalité a souhaité s'inscrire dans ce programme de modernisation de son réseau et s'est engagée sur le remplacement de 108 luminaires sur poteaux béton sur les deux bourgs.

Cette opération entraînera le renouvellement total du parc vieillissant et énergivore datant en partie de 1976. L'ensemble des lanternes seront désormais des leds et permettront des économies d'énergie importantes.

Le coût d'investissement total est de 69 600 €, avec un reste à charge pour la collectivité de 27 826 €. L'opération se poursuivra en 2022 et 2023 par le renouvellement des horloges commandant l'allumage et l'extinction de l'éclairage public, afin de procéder à la modernisation globale du réseau.

FIBRE OPTIQUE

UN ÉLAGAGE INDISPENSABLE POUR LA SECONDE TRANCHE

Le projet Bretagne très haut débit vise à déployer la fibre optique sur l'ensemble de la Bretagne à l'horizon 2026. Si les opérateurs (Orange, SFR) déploient la fibre sur leurs fonds propres dans les grandes villes bretonnes, pour les 90% restants du territoire régional, ce sont les collectivités qui financent le projet. Elles en ont confié la maîtrise d'œuvre à Mégalis Bretagne, qui a fait le choix du déploiement aérien en zone rurale, afin de réduire les coûts et limiter les travaux.

A Langonnet, le déploiement est en cours depuis plusieurs mois et sera effectif en fin d'année pour la première tranche, à savoir l'ouest de la commune et le bourg. L'opération s'arrêtera en limite du domaine public, charge aux propriétaires de voir directement avec les fournisseurs d'accès internet qui interviendront pour raccorder le domicile. Une latence commerciale est à prévoir avant la mise en service définitive. La programmation de la seconde tranche pourrait intervenir plus rapidement que prévu, puisque la société Axione, en charge du déploiement, l'annonce pour la fin de l'année 2022. Il est donc nécessaire de reconduire une opération massive d'élagage dès cet hiver afin de permettre l'installation de la fibre sur l'ensemble de la commune. Les propriétaires concernés ont été contactés pour procéder aux travaux qui leur incombent.

La loi Chassaing du 07 octobre 2016 et la loi ELAN du 24 novembre 2018 prévoient qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication existantes ou créées. En cas de non-respect de ces obligations, le déploiement sera gelé. L'implication de tous est donc essentielle.



ÉGLISE LA TRINITÉ ÉVOLUTION DES TRAVAUX

Depuis la rentrée de septembre, les travaux du chantier de restauration ont repris. La Maison Grevet, spécialisée dans la restauration de monuments historiques et de patrimoine ancien, vient de créer l'entreprise Mattoenn qui poursuit donc les travaux de couverture, la provision en ardoises ayant été faite.

Les tournées de l'architecte en chef représentant les Monuments Historiques se poursuivent régulièrement et permettent de suivre

la bonne évolution des travaux. Ceux concernant la couverture devraient être terminés en cette fin d'année. Les autres corps de métier (maçonnerie, polychromie, menuiserie) interviendront à la suite, au cours du premier semestre 2022, avec un achèvement du chantier attendu avant l'été.

Joëlle Vanhoudenhove, artiste langonnetaise, suit de près le travail des ouvriers afin de réaliser un carnet de chantier alliant photographies et dessins à l'aquarelle. La brochure qui en résultera sera un regard artistique sur ce patrimoine remarquable du XVI^{ème} siècle.

La fin des travaux et l'accès au public seront marqués par une inauguration organisée par la mairie, en collaboration avec la paroisse et le comité des fêtes de la Trinité.

CIMETIÈRES À LANGONNET, UNE VÉGÉTALISATION EN COURS

La démarche de végétalisation, entreprise en 2019 sur les allées centrales du cimetière, s'est poursuivie l'an dernier sur les parties latérales et secondaires. Le choix a été fait de conserver la végétation spontanée, en la complétant par un semis de graminées à pousse lente, et de la tondre régulièrement.

Cette végétalisation a pour but d'accentuer le côté paysager du cimetière tout en facilitant l'entretien, la tondeuse prenant le relais de la binette. Quelques années seront néanmoins nécessaires avant d'obtenir un effet esthétique appréciable. Quelques zones comme les

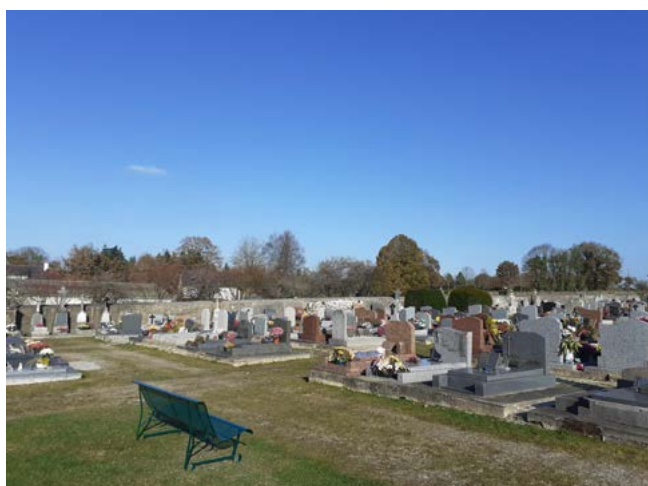
espaces inter-tombes, demeurant difficiles d'accès pour le désherbage, feront l'objet d'une opération de jointoyage au mortier dans les mois et années à venir.

Des aménagements complémentaires ont été effectués pour améliorer l'accueil des usagers : mise en place de nouveaux conteneurs afin de faciliter l'entretien des tombes et installation de bancs en plusieurs endroits du cimetière.

Cette végétalisation et ces équipements contribueront à embellir le lieu et à le rendre propice au recueillement.

À LA TRINITÉ, DES PLANTATIONS POUR EMBELLIR

Le cimetière de la Trinité a fait l'objet au printemps dernier de plantations de nouveaux massifs en bord de route. Celles-ci se poursuivront à l'intérieur à chaque coin pour améliorer la qualité paysagère. Des bancs ont été installés pour accueillir les familles des défunts.



VIE DE LA COMMUNE - BUHEZ AR GUMUN

CANTINE SCOLAIRE

C'EST FRAIS, C'EST LOCAL

Du frais, du local, du bio, le tout pour 1 euro (en fonction des ressources) : Langonnet a pris les devants en matière de restauration scolaire. Depuis deux ans, conformément à la loi EGalim, toute la restauration scolaire doit proposer au moins un menu végétarien par semaine, soit un menu unique à base de protéines végétales, pouvant également comporter des œufs ou des produits laitiers.

De plus, à compter du 1^{er} janvier, tous les repas servis devront être composés d'au moins 50 % de produits alimentaires durables et de qualité dont 20 % de bio, c'est-à-dire des aliments de saison et moins de pesticides, ceci n'ayant pas d'impact sur l'équilibre des menus. C'est déjà chose faite à Langonnet, puisque depuis la création de la cuisine centrale à Keraudrenic en 2010, la volonté municipale est de privilégier les produits frais et locaux. Trois ans après sa mise en place, sous l'impulsion de la cuisinière Annie Le Sollic, le quota de produits bio ou locaux était de 20 %, et le retour des enfants comme de leurs parents, est positif. Depuis la dernière rentrée scolaire, la ferme de Kervern, à Langonnet, pour ses poulets et œufs bio, ainsi que la ferme du Samedy, à Priziac, pour ses yaourts, fromages blancs, fromages, viandes de porc et de veau ont rejoint la longue liste de fournisseurs locaux. Ainsi, Annie s'approvisionne régulièrement auprès d'Arnaud, maraîcher, à Barrac'h (Langon-

net), de Monfort Viandes au Faouët, pour le bœuf bio, de la laiterie de Kerguillet à Plouay et d'un mareyeur lorientais pour le poisson. Il faut y ajouter les commerçants du bourg, actifs depuis les débuts : la boulangerie Quillio, la boucherie-charcuterie Cospérec et l'épicerie De la cave au jardin.

LA CANTINE À 1 €

À compter du 1^{er} janvier, les familles langonnetaises bénéficieront d'une tarification sociale pour la restauration scolaire. Cette tarification sociale, consistant à proposer des tarifs différents aux familles en fonction de leurs revenus, sera calculée sur la base du quotient familial établi par la caisse d'allocations familiales ou la MSA.

La commune de Langonnet étant éligible au dispositif « cantine à 1 € », une convention sera signée avec l'État pour une durée de trois ans. Par cette convention, la commune s'engage à proposer au moins trois tranches de tarification en fonction des revenus des familles, dont au moins un tarif inférieur ou égal à 1 € et un tarif supérieur à 1 €.

En contrepartie, la commune obtiendra une compensation de l'État égale à 3 € par repas facturé 1 € ou moins, ceci pour la durée de la convention. À ce jour, l'État ne s'est engagé auprès des communes que pour une durée de trois ans, sans garantie de reconduction du dispositif. Il n'y a donc pas de visibilité sur la pérennisation du programme.

GRAINTHÈQUE UN PARTENARIAT AVEC KOKOPELLI

En septembre dernier, la commune a signé un partenariat avec l'association Kokopelli afin de lancer son projet de grainothèque. Cette association milite depuis 20 ans pour la distribution de semences vivantes, libres et reproductibles. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle a accueilli notre demande d'accompagnement.

Kokopelli souhaite soutenir ce lieu de partage et de savoir-faire en offrant différentes variétés de semences pour alimenter les futurs échanges de la grainothèque de Langonnet. Rendez-vous est fixé au printemps à la médiathèque pour découvrir cette diversité de graines, avant de semer !

LÉGUMES ET PETITS FRUITS EN VENTE DIRECTE LE POTAGER DE LÉON GAËLLE MUZZOLIN

Bonjour Gaëlle, ton installation à Kercastellou pour créer le potager de Léon en maraîchage est quelque chose de totalement nouveau pour toi ?

Oui, pour moi c'est une reconversion totale. Après avoir obtenu un diplôme d'état d'infirmière et exercé pendant 13 ans en Bretagne, j'ouvre vraiment une autre porte dans mon parcours professionnel.

Pourquoi avoir choisi Langonnet ?

Avec Matthieu, mon conjoint, nous avons d'abord résidé à Elven puis nous avons construit à Plouay pour nous rapprocher du lieu de travail de Matthieu, Priziac. Mais Langonnet avec son dynamisme et son tissu associatif nous a rappelé beaucoup l'ambiance du Valenciennois, le Vieux Condé, où nous étions auparavant. C'est pourquoi nous avons cherché un terrain sur Langonnet.

Et vous avez trouvé ici, à Kercastellou ?

Oui, nous avons 4 hectares de terre qui appartenait à M. André Le Sollic, avec un hangar et deux grands poulaillers.

Mais, maraîchère, ça ne s'improvise pas !

En effet, j'ai suivi une formation d'un an et demi avec la chambre d'agriculture pour passer un BPREA. J'ai aussi été en stage à Le Saint. Maintenant, dans l'attente d'un label bio, nous produisons différents légumes et des petits fruits (groseilles, framboises, fraises...). Nos projets sont de travailler localement, en proposant des paniers, de la vente directe sur site, en allant sur les marchés avec aussi de la livraison à domicile pour les personnes âgées. Plus tard, nous envisageons un verger car ce n'est pas la place qui manque.

Merci beaucoup Gaëlle, nous te souhaitons bon vent et surtout bonne terre au potager de Léon !



SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

RÉMY DRÉAN EN EST LE NOUVEAU RESPONSABLE



La commune vient de recruter un nouveau responsable des services techniques en remplacement de Brice Leclerc. Rémy Dréan, originaire de Ninijou en Langonnet, a quitté son village il y a une quarantaine d'années, tout jeune, pour suivre la famille en région parisienne. Après une formation en maçonnerie, Rémy a intégré les services techniques d'Evry-Courcouronnes en 1989.

Après avoir suivi plusieurs formations complémentaires et passer divers examens, il devient agent de maîtrise et responsable des services techniques de la commune pour ce qui concerne la maçonnerie, les VRD et les travaux d'entretien.

Aujourd'hui, pour Rémy, c'est donc un retour aux sources définitif dans sa maison au Cleuziou. Il prendra ses fonctions officiellement le 27 décembre prochain. Nous lui souhaitons un bon accueil sur la commune et dans ses nouvelles fonctions.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

DES BONS D'ACHATS POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Pour la deuxième année consécutive, le CCAS a pris la décision de proposer des bons d'achat aux langonnetais de 70 ans et plus en remplacement du repas annuel qui n'a pas pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire. Les Langonnetaises et Langonnetais se sont déplacés en nombre lors des permanences de distribution à la mairie et à l'annexe de La Trinité. Ce sont ainsi plus de 250 bons, utilisables dans tous les commerces de la commune, qui ont été remis à cette occasion.

En complément de cette opération, les membres du CCAS ont comme chaque année remis des colis de Noël aux anciens qui résident en Ehpad, ainsi qu'aux bénéficiaires du service d'aide à domicile Dorn ha dorn, partenaire du CCAS pour les interventions à domicile.

ANNA ET GUILLAUME

DES FROMAGES 100 % BRETONS

Si vous êtes un ou une habituée du marché de Langonnet, les visages d'Anna Casazza et de Guillaume Peltier vous sont certainement familiers. Lorsque ces fromagers sont arrivés en Bretagne, ils n'avaient pas de terre à disposition. Après de longues recherches, ils ont trouvé une ferme à vendre à Langonnet : c'est le coup de cœur ! Les agriculteurs de la commune les ont beaucoup aidés et l'accueil des habitants a été chaleureux.

Le couple s'est donc installé accompagné d'un troupeau de brebis landaises, de chèvres poitevines et de chèvres des Pyrénées qu'ils présenteront au salon Caprinov à Niort. Pour rester fidèles à l'idée de protéger le patrimoine des races françaises, ils ont étoffé la ferme de chèvres des fossés et de pies noires.

Anna et Guillaume font le choix d'une agriculture saine et raisonnée en privilégiant le local et une traçabilité de leurs produits en 100 % bretons. Ils assument leur démarche et prennent beaucoup plaisir dans leur travail sans forcément chercher à s'agrandir.



En octobre, ils remportent le prix de l'innovation fermière avec un fromage de chèvre, qu'ils ont savoureusement appelé « Le Druide ». Ce dernier est constitué d'un cœur de miel (issu des ruches de David Siohan) et de plantes aromatiques. Grâce à cette distinction, Anna et Guillaume sont bien décidés à présenter le fruit de leur travail au salon de l'agriculture qui se tiendra fin février 2022 à Paris.

Vous pouvez les retrouver pour visiter la Ferme Conservatoire de la Terre de l'Origine ou pour acheter du fromage dans le village de Castel. Merci de prendre rendez-vous.

À NOTER

Les vendredis de décembre, le marché s'est étoffé

Avec un mois de décembre 2020 marqué par un couvre-feu et des conditions sanitaires contraignantes, la municipalité avait opté pour une ouverture du marché du vendredi aux commerces de la commune si touchés par la crise sanitaire. Les vendredis de décembre étaient nés. Il nous a semblé intéressant de renouveler l'opération cette année à la demande des associations scolaires. Aussi les vendredis 3, 10, et 17, nous avons pu revivre cet aspect convivial des rencontres sur la place Plantée.

Argent de poche : les jeunes ont remis en état les guirlandes

L'opération « argent de poche » a permis à une douzaine de jeunes de la commune de travailler entre autres, à la remise en état des décorations de Noël et des guirlandes en particulier. Ainsi malgré le contexte sanitaire, le bourg et la place Plantée ont pu retrouver cet air de fête et de célébration de Noël si cher à toute la population.

VIE ASSOCIATIVE - BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOÙ

LANGOTIAG DANCERS

LA DANSE COUNTRY, TONIQUE ET CONVIVIALE

Depuis plus de dix ans, l'association les Langotiad Dancers propose des cours de danse country à la salle des fêtes de Langonnet.

Cette activité de danse en ligne, qui se pratique à tous les âges, se déroule bien sûr sur des musiques « country » mais aussi sur des musiques celtiques ou modernes. Les pas de base s'adaptent aux styles musicaux dans des chorégraphies qui font le plus souvent 32 ou 64 pas, et qui se dansent en ligne mais aussi en couple, en cercle ou en face à face.

Les chorégraphies sont enseignées lors des cours et sont dansées lors des bals, comme celui que nous avons animé le 20 janvier 2020 et lors de ceux proposés par les clubs du Morbihan, du Finistère et des Côtes d'Armor... Ces rencontres inter-associations stimulent l'apprentissage dans une atmosphère conviviale qui permet d'évacuer les tensions et le stress.

En outre, la danse country est aussi une activité physique, tonique et constitue un excellent exercice de mémoire. Elle stimule la coordination dans la détente et la bonne humeur.

Lors du dernier forum des associations de Langonnet, « les visiteurs ont été séduits par nos démonstrations et de nouveaux arrivants de la commune ont adhéré à notre association », notent avec satisfaction les responsables des Langotiad Dancers. Plus largement, depuis une dizaine d'années, cette activité contribue ainsi à l'intégration inter-générationnelle et à la vie sociale de la commune.

Le tarif est de 80 euros. Les cours ont lieu le vendredi :

• De 17h30 à 19h pour les débutants. Ce groupe est encadré par Maryse Congreta. L'adhésion est de 40 euros. (Les deux premiers cours sont offerts).

• De 19h à 20h30 pour les confirmés. Ce cours est animé par Edith Bernard.

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues.

Toute information complémentaire peut être obtenue sur place ou auprès de la présidente Solange Perron au 06 73 48 63 58.



ANIMATIONS EN 2022. DATES À RETENIR

JEUIOÙ 2022, UN NEBEUB DEIZIADOÙ DA ZALC'HEN SOÑJ DOUZHTE

JANVIER MIZ GENVER

09 • Loto de l'ESL, à la salle des fêtes

FÉVRIER MIZ C'HWEVRER

06 • Loto de Ste Jeanne d'Arc, à la salle des fêtes

MARS MIZ MEURZH

05 • Fest Noz Div Yezh Langoned, à la salle des fêtes

20 • Rencontres du Kan ar bobl, à la salle des fêtes

23 • Chantier de nettoyage, à Pontigou

27 • Rando VTT, pèdestre de Ste Jeanne d'Arc

AVRIL MIZ EBREL

17 • Loto du Club des Retraités, à la salle des fêtes

MAI MIZ MAE

27/28/29 • Festival de musiques du monde, La Grande Boutique

JUIN MIZ MEZHEVEN

04 • Chantier nettoyage sentiers de randonnée

18 • Kermesse (repas grillades) de Ste Jeanne d'Arc

24 • Fête de la Musique, organisée par la Grande Boutique, sur la place plantée

ACCA

(Association de Chasse Communale Agréée)
Bernard STEPHANT au 02 97 83 36 11
jefnico@orange.fr

ENTENTE DU HAUT ELLÉ

Benoit BOGARD au 02 97 34 81 12
aappmalententehautelle@bbox.fr

APPROM

(Pour le Patrimoine au Pays du Roi Morvan)
Carlo ROSOLEN au 02 97 23 96 10
rosolen.carlo@wanadoo.fr

ART DÉCO

Michèle LE BRIS au 02 97 34 06 38
marylaurent19@sfr.fr

ARTS TY SHOW

Hélène MARTINEAU au 02 97 23 90 05

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYE

Jocelyne PETIT ou Colette MUREAU
colettemureau@gmail.com

CERCLE CELTIQUE

KOROLLERIEN AN ELLÉ

Marcel HERNIOU au 02 97 47 12 57
marcel.herniou@wanadoo.fr

CLUB DES RETRAITÉS

Maurice COZIC au 06 30 45 34 74
cozic@wanadoo.fr

COMITÉ DE LA CHAPELLE NEUVE

Eric BLANCHARD au 06.60.90.84.88
loumiloumi@icloud.com

COMITÉ DE LA MAGDELEINE

Robert BRABAN au 02 97 23 52 60
robert-braban@orange.fr

COMITÉ DE MOUSTRIZIAC

Elodie ANNIC au 02 97 34 10 45 ou
06 67 47 54 26

COMITÉ DE ST BRENDAN

Ernest MARIAGE au 02 97 23 94 30

COMITÉ DE ST GERMAIN

Michel LE BAIL au 02 97 23 81 89

COMITÉ DE ST GUÉNOLE

Jeanine POUPON au 02 97 23 94 00

COMITÉ DE ST MAURICE

Marcel HERNIOU au 02 97 47 12 57
marcel.herniou@wanadoo.fr

COMITÉ DES FÊTES DE LANGONNET

Eric BLANCHARD au 06 60 90 84 88
loumiloumi@icloud.com

COMITÉ DES FÊTES DE LA TRINITÉ

Nicolas GARVENES au 02 97 23 90 42
ou 06 68 38 77 65
garveneznicolas@orange.fr

DORNET LÉZARDS CRÉATIFS

Mme G. MEESTERBERENDS
rosqueo-kas@wanadoo.fr

ESKEMM (JUMELAGES)

Yvon LE BOURHIS au 07 60 77 04 37
le-bourhis.yvon@wanadoo.fr

LA GRANDE BOUTIQUE

Yann GOUIN ou Perrine LAGRUE au
02 97 23 83 83
contact@lagrandeboutique.fr

LANGOTIAG DANCERS

Solange PERRON au 06 73 48 63 58
soperron@laposte.net

MUTUELLE « COUPS DURS

Christian GOUJARD au 02 97 23 96 91

BOD KELENN

Bruno Le Clainche au 07 81 54 23 31
developpement.bodkelenn@gmail.com

LA TROUPINETTE DES LANGUES HON- NÊTES (THÉÂTRE)

Barbara DIARD au 02 97 23 96 01
barbara.diard@letp.fr

REFUGE DES OUBLIÉS

Cynthia JOUGLAS au 06 95 57 24 65
le-refuge-des-oublies.com

ZIK ZH

Dom DUFF au 06 11 30 52 42
zik.zh@yahoo.com

ASSOCIATIONS SPORTIVES

A CHEVAL AU PAYS DU ROI MORVAN

Philippe MAINGUY au 02 97 23 86 73
Phmainguy@wanadoo.fr

A.C.K (CENTRE ÉQUESTRE)

Nathalie BURGAT au 02 97 23 85 03 ou
06 30 44 57 68
nsplan@hotmail.fr

AMICALE DES BOULISTES

Raymond LE CLECH au 02 97 23 94 75
le-clech.raymond@orange.fr

BADMINTON

Johanne SIVY au 06 79 61 02 40
j_sivy@orange.fr

ESL (FOOTBALL)

Yohan NENEZ au 06 87 96 62 15
nenez.yoann@gmail.com

GYMNASTIQUE FÉMININE

Yvette VERNIER au 02 97 23 83 50
yvette.marie.yvette@aol.fr

LES CORMORANS DE PONTIGOU

Stéphane LE CORRE au 06 77 39 64 26
s.lecorre@cmf-groupe.com

LUTINS DE LANGONNET (TENNIS DE TABLE)

Marc VOISIN au 06 50 70 59 07
vm.94140.vm@gmail.com

FUTSAL

Julien RIVOAL au 06 51 23 81 71
rivoal.julien56110@gmail.com

GOLF NATURE LANGONNET

Jean Marie LE ROUX au 06 76 45 95 08
jean-marie.le-roux@wanadoo.fr

TENNIS CLUB DE L'ELLÉ

Arnaud LEDAN au 06 63 43 32 00
tcelle56@yahoo.fr

HANDBALL INAM

Nicolas RIOUX au 06 84 36 05 40
nicolas.rioux56@orange.fr

ASSOCIATIONS SCOLAIRES

AMICALE LAÏQUE LANGONNET

Clément LE JEUNE au 06 77 73 02 61
lejeuneclement@hotmail.fr

APEL

Julie LE FLOCH au 06 63 97 13 12
apel.lango56@gmail.com

DIV YEZH

Glenna COUTELLER au 06 85 80 26 61
glenna.couteller@gmail.com

OGEIC

LE BOURSICOT Béatrice au
02 97 23 93 02

NOTRE VIE CULTURELLE EST ENCORE RALENTIE, MAIS PAS EN SOMMEIL! QUELQUES DATES POUR 2022

L'association Div yezh organise **samedi 5 mars** un fest-noz à la salle des fêtes. À l'affiche: Fleuves et Dour Le Potier Quartet, qui y lancera sa tournée d'adieu. Les recettes de la soirée serviront à financer les activités des classes bilingues français-breton de l'école Jean Moulin.

Les rencontres du Kan ar bobl, pour le pays Pourlet et la Cornouaille morbihannaise, sont prévues **dimanche 20 mars** à la salle des fêtes. Ce concours de chant traditionnel est ouvert à tous, dans différentes catégories: scolaires, récits et contes, instruments solo, duos, chant accompagné, chant à écouter, chant à danser.

La Redadeg 2022, course relais festive pour la transmission de la langue bretonne, passera sur la commune **mardi 24 mai**. C'est devenu une habitude, mais pour la première fois, le convoi traversera le bourg à une heure « visible », vers 19h, ce qui laisse prévoir des festivités sur son passage.

Les enfants des écoles de Langonnet et Gourin pourront y participer sur le temps scolaire, en courant autour de l'étang de Pontigou **mardi 17 mai**, date régionale de la Redadegig.

Dernier temps fort de la saison culturelle de La Grande Boutique, le festival Plancher du monde réunira du **27 au 29 mai** des artistes de Bretagne et du monde entier qui font vivre la musique populaire. Concerts, master-class, fest-deiz, repas chanté... La programmation sera connue en mars.



LES CAUSERIES EN BRETON

Chaque premier mercredi du mois, à 20 heures, des bretonnants se réunissent dans un des deux cafés de Langonnet, le Buro Butun et la Grande Boutique en alternance, pour discuter. On y parle de tout et de rien, on rit, quelquefois même on chante. Bref, on passe une bonne soirée. Après un an et demi d'interruption en raison du covid, c'est avec encore plus de plaisir que les gens se sont retrouvés au mois d'octobre de cette année.

La causerie de décembre était un peu spéciale. Elle s'est passée à la médiathèque. Après avoir regardé un vieux film, « C'était un Québécois en Bretagne, Madame », de vieux souvenirs de la vie rurale en Centre Bretagne dans les années 60 et 70 ont ressurgi.

En janvier 2022, les causeries reprendront dans les cafés. Elles sont ouvertes à tous les bretonnants. Si vous voulez passer une agréable soirée, vous êtes les bienvenus !



AR C'HAOZEADEGOÙ

Bep kentañ merc'her eus ar miz, da 8 eur noz, en em voda un toullad brezhonegerien 'ba unan eus an div davarn eus Langoned, ar Buro Butun hag ar Stal Vras a bep eil. Eno 'vez kaozeet diwar-benn bep sort traoù. Aliez a-walc'h 'vez c'hoarzhet ivez ha 'wechoù memez, 'vez kanet. Añfin, plijadur 'vez ha 'ba miz Here, pa 'noa an dud 'n em gavet andro war-lerc'h ur bloaz hanter a-zihan abalamour d'ar c'hovid, 'oa muioc'h a blijadur c'hoazh.

Kaozeadeg miz Kerzu ne oa ket bet toutafed 'giz ar re all. Ba'r vediaoueg e oa ha war-lerc'h bout sellet ouzh ur film kozh, « C'était un Québécois en Bretagne, Madame » 'oa daet soñj d'an dud eus ar vuhez war ar maez 'ba Kreiz Breizh ba'r bloavezhioù 60 ha 70. 'Ba miz Genver 2022, 'adkrogo ar c'haozeadegoù 'ba'n tavar-nioù. Digor int da doud ar vrezhonegerien. Ma 'peus c'hoant da baseal un abardaez-noz bourrabl, 'peus ket 'met dont !



PROGRAMME

LA GRANDE BOUTIQUE

JANVIER

Vendredi 28 - LES CAHIERS DE NIJINSKI
Langonnet, La Grande Boutique,
20h30. 8 € / Tarif réduit : 5 €

MARS

Samedi 5 - BALTAZAR MONTANARO // SINGLE ROOM
Langonnet, La Grande Boutique,
20h30. 10€ / Tarif réduit : 8 €

AVRIL

Vendredi 29 - NO TONGUES, Les Voies de l'Oyapock
Langonnet, La Grande Boutique,
20h30. 8 € / Tarif réduit : 5 €

MAI

Du vendredi 27 au dimanche 29 - Festival
Le Plancher du Monde
Langonnet

JUIN

Fête de la musique
Langonnet, Place Plantée. Gratuit

Les informations contenues dans ce programme sont communiquées à titre indicatif, sous réserve de modification.





PETIT GUIDE DE L'URBANISME

Nous vous rappelons que tout projet d'urbanisme doit faire l'objet d'un dépôt d'une demande en mairie.

En fonction du projet, de sa nature et de son importance, vous devez faire soit une déclaration préalable, soit une demande de permis de construire, soit une demande via l'utilisation d'un autre type de document officiel (Certificat d'urbanisme, permis de démolir, permis d'aménager, ...).

Pour y voir plus clair, voici ce que vous devez savoir suivant le type de travaux que vous souhaitez entreprendre.

VOUS DEVEZ FAIRE UNE DÉCLARATION PRÉALABLE EN CAS DE :

- Construction d'une surface de plancher et emprise au sol supérieur à 5m² et inférieur à 20 m²
- Implantation d'une piscine avec une superficie de bassin comprise entre 10 et 100m²
- Implantation d'une piscine pour une durée supérieur à 3 mois et superficie de bassin supérieur à 10m²
- Ravalement de façade, réfections de toiture, création d'ouverture
- Changement de fenêtres / de volets
- Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
- Installation d'une clôture

VOUS DEVEZ DEMANDER UN PERMIS DE CONSTRUIRE EN CAS DE :

- Construction d'une surface de plancher et emprise au sol supérieur à 20m²
- Implantation d'une piscine avec une superficie de bassin supérieur à 100m²
- Ou dont la couverture fixe ou mobile a une hauteur au-dessus du sol supérieur à 1,80m
- Changement de destination avec modification des structures porteuse et/ou façades
- Création d'ouverture avec modification du volume

Le délai d'instruction varie en fonction du type de demande :

- Déclaration préalable : 1 mois
- Certificat d'urbanisme d'information : 1 mois
- Permis de maison individuelle et permis de démolir : 2 mois
- Certificat d'urbanisme opérationnel : 2 mois
- Autres constructions et permis d'aménagements : 3 mois

PROJET EN SECTEUR « ABF »

L'administration qui instruit une demande d'autorisation d'urbanisme recueille l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France lorsque le projet se situe dans un espace protégé. L'ABF peut alors émettre différents avis selon le type d'espace protégé, mais aussi selon le type d'autorisation d'urbanisme. Ainsi, l'ABF peut rendre 2 types d'avis :

- l'avis simple : l'autorité qui délivre l'autorisation d'urbanisme peut passer outre l'avis de l'ABF. Mais elle engage ainsi sa responsabilité en cas de recours contre l'autorisation. De ce fait, le maire suit quasiment toujours l'avis de l'ABF ;
- l'avis conforme : le maire doit obligatoirement suivre l'avis de l'ABF

RAPPEL UNE BOÎTE À IDÉES EN MAIRIE

Une boîte à idées est installée dans le hall de la mairie. Elle peut recueillir vos avis sur les projets en cours, vos suggestions pour améliorer le quotidien et l'intérêt commun, des idées novatrices qui ont fait leurs preuves ailleurs ...

ETAT-CIVIL 2021

STAD AR BOBLAÑS E 2021

NAISSANCES 2021

Aourken LE BARS, Kerantonce Bihan, né 26 janvier
 Anaëlle LE GRAND, Bot Bannel, née le 29 mars
 Tao LAPORTE TANGUY, 42 Rue des Milad, né le 8 mai
 Adélaïde CHEVALIER LE ROMANCER,
 Guernhir, née le 10 août
 Malo LE BRIZOUAL BÉNARD, 11 Ty Lann, né le 19 août
 Tiago CARLAT, 4 Rue de Cornouaille, né le 11 octobre
 Octave LE ROY, 1 Minez Lann, né le 20 octobre
 Rim KAHRI, 2 Rue du Bel Air, né le 26 octobre

Cinq autres naissances ont été enregistrées au cours de cette année 2021 mais les parents n'ont pas souhaité faire paraître les noms.

MARIAGES 2021

Philippe CAVANAC et Béatrice ABRAHAM
 Ambroise DE CARNE DE CARNAVALLET
 et Marine COSPEREC
 Franck IVART et Nathalie LACHERE
 Dimitri CONSTANTIN et Maëva CALBET
 Goulwenn CIBRARIO et Morgane ANNIC

DÉCÈS 2021

Serge LOZACH	Ernestine HUGOT
André PETIT	ép. LE LIDEC
Denise LE POCHAT	Jacqueline BAILLOT
ép. LE BAIL	ép. HERLEDAN
Armand LE GOFF	Daniel DUPRE
Huguette VOIX	Maudé COZELIN
ép. LE BAIL	Jean-Yves PORTENGUEN
Bertrand DU	Marie LE BRIS
BOISBAUDRY	ép. DERRIEN
Emmanuel FRANCOIS	André MASSON
Simone TOQUARD	Pascal GILBERT
ép. ORTICAT	Cécile BANIEL
Joséphine SALVAR	ép. QUINIO
ép. KERBIQUET	André GUEGAN
Lucien LOZACH	Alexis EVENO
Christian KARREN	
Marie TREGUIER	
ép. MARTIN	



CENTRE BOURG

RESPECTEZ LA LIMITATION DE VITESSE !

La circulation piétonne et les accès aux commerces ainsi qu'aux écoles du centre bourg se doivent d'être sécurisés, c'est pourquoi le respect de la limitation de vitesse à 30km/h est impératif. Trois accidents ont eu lieu dernièrement dans le bourg de la commune, heureusement sans grand dommage corporel. Restons vigilants et respectueux des piétons



INFO RATICIDE

La réglementation évolue fortement et l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) recommande de ne pas utiliser d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs dans les bâtiments. Il est totalement proscrit de laisser en place en permanence des appâts raticides en traitement préventif, ceux-ci conduisant à une accoutumance des rongeurs aux produits et par extension une résistance aux raticides.



Afin de respecter cette réglementation interdisant la distribution en libre service, la Mairie ne distribuera plus de produits Raticide à compter du 1er janvier 2022. Les particuliers devront se rapprocher des magasins spécialisés pour obtenir le produit adapté à chaque situation (préventive, curative, saisonnière...)

Les points d'apport volontaire, source de présence de rongeurs, seront traités par les services municipaux en cas de présence constatée de rats.



FRANCE SERVICES

France services de Roi Morvan Communauté, ce sont deux lieux d'accueil, au Faouët et à Gourin, et des permanences régulières dans toutes les communes du territoire. Ceci vise à permettre à chaque habitant d'effectuer au plus près ses démarches au quotidien pour ce qui concerne l'emploi, la santé, le logement, la retraite, la famille...

À Langonnet, France services assure une permanence en mairie deux fois par mois, les semaines impaires, le lundi, de 14h à 17h.



Nos services

ACCES NUMERIQUE

Mise à disposition d'équipement bureautique, en libre service ou accompagné. Création de boîte mail, aide aux courriers, impressions de documents, téléchargement de dossiers...



FAMILLE

Déclarations trimestrielles, de grossesse, changement de situation, ...
Accompagnement aux démarches en ligne,...



SOCIAL/SANTE

Aide au remplissage de dossiers (Complémentaire Santé Solidaire...), lien avec les professionnels, ...



RETRAITE

Aide à la simulation, à la création de son espace personnel, à la préparation du dossier, ...



EMPLOI

Aide à l'élaboration de CV, lettres de motivation, coaching entretien d'embauche, aide à l'utilisation et initiation au site www.pole-emploi.fr



ACCES AU DROIT

Inscription demandeur d'emploi, Infos RSA, prime à l'emploi, ...



LOGEMENT

Aide à la simulation caf, info parc locatif, Aide à la préparation de dossier...



POUR UN DEPLACEMENT EFFICACE

Consultation des lignes locales de transport, infos sur les aides au transport, ...



FINANCES

Aide dans vos impôts...



ANTS (Point numérique préfectoral)

Immatriculation (carte grise...), identité (carte d'identité et passeport...) et permis de conduire



JUSTICE

Faire face à un litige ou à un conflit
être victime d'une infraction...



UN CONSEILLER NUMERIQUE À VOTRE SERVICE

Pour vous accompagner dans l'apprentissage du numérique au quotidien



Ateliers collectifs, accompagnements individuels et présentations

PRENEZ RENDEZ-VOUS !



Je découvre les équipements informatiques



J'apprends à utiliser mon smartphone, ma tablette



J'apprends à naviguer sur Internet



Je crée et je gère mes contenus numériques



J'apprends à envoyer et à gérer mes courriels



J'apprends à faire mes démarches en ligne



Lionel RAUCH
Tel. 06.07.19.32.46
l.rauch@rmcom.bzh

LA PAGE CULTURELLE - PAJENN AR SEVENADUR

Expositions, ateliers, rencontres, échanges, projections,... en fin d'année, la médiathèque a proposé de nombreuses animations pour petits et grands, en français et en breton.

En cette nouvelle année, certains rendez-vous vont devenir réguliers comme les ateliers créatifs et les projections pendant les vacances scolaires ou les café-lectures tous les deux mois. La newsletter de la médiathèque vous tiendra régulièrement informés des prochains événements.

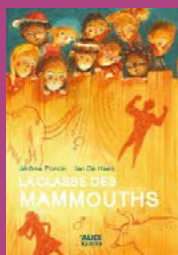
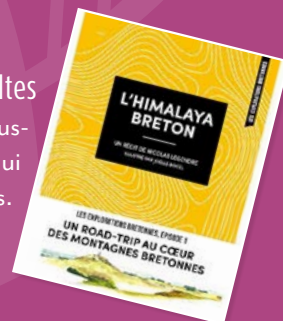


LA PORTE DU VOYAGE SANS RETOUR, David Diop - Adultes

Michel Adanson, botaniste du XVIII^e siècle, part étudier les plantes au Sénégal, alors gouverné par la France. Sa vie va changer quand son chemin va croiser celui de Maram, jeune femme mystérieusement disparue. Avec son talent de conteur, l'auteur nous emmène dans un roman d'aventure où se mêlent voyage, amour, culture ancestrale et Histoire avec la mise en lumière du commerce d'esclaves.

L'HIMALAYA BRETON, Nicolas Legendre - Adultes

L'auteur nous propose un road-trip à travers les sommets bretons sublimés par les illustrations de Joëlle Bocel à l'aquarelle. Pour chaque sommet gravi il nous raconte les légendes qui l'entourent, l'impact de l'homme sur le paysage et les poches de nature sauvage encore intactes.



PRIX DES INCORRUPTIBLES 2021

Tout au long de l'année, les élèves de Langonnet vont participer au prix des Incorruptibles. Une sélection d'ouvrages a été faite pour chaque niveau par des enseignants que les enfants vont lire pour ensuite pouvoir voter pour leur livre préféré. Réponse dans quelques mois !



Série TV L'AMIE PRODIGIEUSE

Adaptation en série télé de la saga littéraire du même nom qui a eu un succès retentissant dans le monde entier. Lila, l'amie d'enfance d'Elena disparaît sans laisser de trace. La vieille femme se met alors à raconter leur histoire dans les quartiers pauvres du Naples des années 50.

Brezhoneg

Nevez erruet e bed an embannadurioù e brezhoneg, an ti-embann Timilenn staliet e Naoned a erru er levraoueg gant daou levr troet diwar Joe Todd-Stanton, mil vrudet evit e levrioù skrivet evit ar vugale : Julian hag al louarn ha Sekred ar Roc'h zu.



LES BÉBÉS LECTEURS

Tous les deux mois, les assistantes maternelles du secteur sont conviées à une séance de lecture sur un thème particulier en partenariat avec le Relais Petite Enfance de Roi Morvan Communauté. C'est un moment joyeux avec des lectures, des comptines et des chansons.

LES ATELIERS CRÉATIFS

Régulièrement, des ateliers créatifs sont proposés à la médiathèque. Que ce soit dans les écoles, ou ouvert à tous, c'est l'occasion de découvrir de nouvelles techniques, et de laisser parler sa créativité.

